

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 76 (1968)
Heft: 1-2

Artikel: Lausanne pendant les Cent-Jours
Autor: Morren-Monod, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-57679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lausanne pendant les Cent-Jours

Au printemps de l'an 1815 Lausanne respirait, le peuple était plus calme, l'aristocratie avait retrouvé en partie sa sérénité. Louis XVIII était assis sur le trône de France, l'usurpateur se trouvait relégué dans son île d'Elbe surveillé par la flotte anglaise et, à Vienne, le Congrès s'amusa et refaisait l'Europe pour des décennies. La révolution était matée, les sceptres des princes régnants, des rois et des empereurs étaient en mains fermes. L'Europe sortait d'un long cauchemar qui avait pris fin dans la cour des Adieux à Fontainebleau en avril 1814, il y avait presque un an déjà !

Ce bonheur qu'on croyait enfin retrouvé fut ébranlé jusque dans ses bases lorsqu'on apprit soudain l'effrayante nouvelle : Napoléon venait de débarquer à Golfe-Juan et montait sur Paris. Tout était à craindre et l'affolement fut général. Le peuple et les Jacobins violemment bonapartistes voyaient poindre l'aube d'une nouvelle révolution et les anciens nobles la perte de leurs espoirs et de leurs derniers privilèges.

Nous retrouvons l'écho de ces Cent-Jours, vus de Lausanne, dans une série de lettres adressées à Godefroy de Polier principalement par sa sœur Juliette, le mari de celle-ci Henri de Blonay, et quelques autres dont Louise de Constant de Rebecque. Avant d'aller plus loin il y a lieu de situer ces correspondants :

H e n r i-Etienne-Georges-Fitz-Roger de Polier, seigneur de Bottens (et de Vernand après la mort du général Georges-Louis de Polier en 1793) avait eu trois enfants de son premier mariage en 1778 avec Sophie de Loys, savoir :

— L o u i s e-Angélique-Antoinette, née à Lausanne le 10 octobre 1779, qui avait épousé Louis-Philippe-Auguste Constant de Rebecque d'Hermenches.

— J e a n - N o é - G o d e f r o y, né à Lausanne le 6 novembre 1782, mort à Vienne sans alliance ni postérité en 1833, chambellan à la Cour d'Autriche. A l'époque qui nous intéresse il n'était encore que gouverneur du jeune prince Gustave Wasa de Suède qui résidait avec sa mère la reine Frédérique, née princesse de Bade, à Carlsruhe dans le grand-duché de Bade.

— Juliette-Jeanne-Pauline, née à Lausanne le 23 mai 1787 et y décédée le 25 janvier 1865. Elle était mariée à Jean-Henry de Blonay (1776-1854) dont elle était la seconde épouse.

Si les lettres d'Henri de Blonay sont chaleureuses, claires et nettes, les missives de Juliette, qui devait avoir une profonde adoration pour son frère, sont remplies de termes affectueux paraissant aujourd'hui bien démodés, mais qui sont dans le goût romantique d'alors ¹ :

« Il ne faut rien moins que le grand désir que j'ai de m'entretenir avec toi, mon bien-aimé Godefroy, et le besoin de mon cœur de te faire une tendre caresse pour me faire prendre la plume aujourd'hui, car c'est avant-hier fort tard que je suis arrivée de Blonay ² et j'ai eu tant de fatigues... », lui écrit-elle le 1^{er} décembre 1814.

« Cher et bien-aimé Godefroy, c'est une grande joie pour mon cœur que d'avoir la permission de venir te donner moi-même de mes nouvelles. J'ai senti si douloureusement notre éloignement à la naissance de notre petit God[efroy] et, dès lors que j'avais un besoin impérieux de t'adresser quelques-unes des caresses que j'aurais tant désiré te faire en réalité pendant ce temps d'angoisses et de souffrances, quelle cruelle épreuve la Providence m'a envoyée en me privant de toi... », mande-t-elle à son frère peu de jours après avoir mis au monde son second fils Godefroy en janvier 1815. Puis encore : « ... si tu étais ici, que de bonnes soirées nous passerions ensemble (la seule pensée me fait battre le cœur de joie) car tu me ferais bien le sacrifice de quelques-unes des soirées qui abondent... », implore-t-elle le 3 février 1815.

C'est par une lettre de son mari datée du 11 mars 1815 adressée à son bien-aimé frère que nous avons la première mention de la nouvelle qui ébranla l'Europe :

« Cher bon ami, Dans l'incertitude si vous avez les tristes nouvelles que nous avons depuis hier, je m'empresse de venir vous en faire part. Depuis quelques jours l'on se disait sourde-

¹ Dans la transcription, le style a été absolument respecté mais il a fallu moderniser l'orthographe.

² Il s'agit du château de Blonay (Vaud).

ment que Napoléon avait débarqué quelque part ; enfin avant-hier au soir arrive un courrier de Genève qui demandait des troupes à notre gouvernement à cause de la fermentation de leur ville et des environs. Le Conseil voulant savoir à quoi s'en tenir envoya aussitôt M. d'Arlens ; il est revenu cette nuit et rapporte que B[onaparte] a débarqué à Antibes avec huit cents hommes, est arrivé à Grenoble par les montagnes où on s'est déclaré pour lui, ainsi qu'une partie du Dauphiné. La Provence, au contraire, se lève en masse contre lui, mais malheureusement une armée commandée par le général Marchand¹, nommé comme fort antipoléoniste (*sic*), a passé en partie à l'ennemi, entre autres un régiment que l'on venait de donner à Labedoyère². *Puis parlez-moi des bontés du roi.* On rompt les ponts à Lyon où l'on est dans une fermentation extrême, on y forme une armée et le comte d'Artois doit y être. Les bons Genevois sont dans une angoisse terrible et ils ont bien de quoi. Ils veulent se défendre à outrance si l'on arrive à eux.

» Voilà, je n'en doute pas, les Napolitains qui vont avancer et donner la main par le Dauphiné ; ce n'est [pas] pour rien qu'ils avaient mis leurs troupes à leur extrême frontière. Dans quel état va être l'Italie ! M. Schmidtmeyer³ a passé cette nuit pour aller à la Diète et que fera-t-elle ? Je ne doute pas que les Bernois profitent de l'occasion et ne fassent des offres au roi, cela peut être un coup de parti pour eux. Notre gouvernement ne veut, dit-on, se décider à rien que par ordre de la Diète ; Dieu le veuille et que nos têtes folles n'aillent pas faire de leurs histoires accoutumées. Dans quelle angoisse nous vivons et qu'est-ce que tout cela deviendra ? Je ne puis croire que cet homme ait de grands succès, mais n'est-il pas *appuyé*, et les Puissances ne veulent-elles pas, peut-être, une guerre civile en France pour revenir y mettre l'ordre mieux qu'elles ne l'ont fait ? Se mordront-elles les doigts d'avoir laissé subsister cet homme ? Dites-nous bien vite ce qui se passe de vos côtés, comment est

¹ Comte Jean-Gabriel Marchand (1765-1851).

² Général français fusillé en 1815 pour avoir accueilli Napoléon à Grenoble.

³ Jean-Pierre Schmidtmeyer, conseiller d'Etat de Genève de 1814 à sa mort, en 1830 ; voir : *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, VI, Neuchâtel 1932, p. 47 (cité *DHBS*). Voir aussi : ACV, J 14, 178.

l'esprit alsacien que l'on dit bien mauvais, ce que vous avez de Vienne... »

C'est encore lui qui récidive le 17 du même mois :

« Pensant mon bien cher ami que vous serez bien aise de savoir à quoi nous en sommes avec ces effroyables nouvelles, je m'empresse de venir vous dire ce que l'on sait de plus positif, et cela par des gens qui arrivent de Lyon et des lettres de Sauter du 9 de Marseille. Il est bien extraordinaire aussi qu'à cette date, dont est votre lettre à Juliette reçue ce matin et dont nous vous remercions extrêmement, vous ne sussiez rien encore. Bonaparte est parti le 13 au soir de Lyon après y avoir passé deux jours à passer des revues, faire des proclamations, etc. Je ne vous dirai rien de son entrée que d'Hermenches vous a mandée mardi. Il s'est dirigé avec douze à quinze mille hommes sur Mâcon, et dès lors on ne sait point ce qu'il est devenu. Le maire de Lyon a fait dans les vingt-quatre heures deux proclamations absolument opposées, et la dernière pour ce Monstre montre toute la légitimité de ses intentions. Un homme soi-disant comme il faut, placé là depuis peu par le roi, peut-il être aussi gueux ? Enfin nous ne sommes que trop accoutumés à toutes ces infamies. Masséna ¹ doit avoir marché le 7 de Marseille avec quinze mille hommes, tant Gardes nationales que troupes de ligne que Sauter dit dans les meilleures dispositions ; Dieu le veuille ! Les proclamations de ce général et du préfet sont de toutes forces, mais peut-on y compter ? Hier on assurait que Ney avait passé à lui avec ses troupes, les déliant de leurs serments envers le roi. Monsieur ² s'est retiré sur Moulins mais les lettres de Paris du 11 n'annoncent aucun départ de troupes de cette capitale, aucune armée qu'on y forme, mais toujours que l'on n'y avait pas de craintes ; cependant l'on y savait son entrée à Lyon. Mon Dieu, qu'est-ce que tout cela deviendra, et quel effet cette nouvelle aura-t-elle fait à Vienne ? Combien cela est intéressant à savoir. Voilà je pense tous les projets de l'empereur ³ changés, et les vôtres aussi par là même ; jugez combien cela augmente notre

¹ Masséna resta inactif pendant les Cent-Jours.

² Le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, futur Charles X (1757-1836).

³ L'empereur Alexandre 1^{er} de Russie (1777-1825), parrain et protecteur du petit prince Gustave Wasa.

chagrin. Au milieu de tout cela, la Diète s'est montrée unanime pour envoyer un cordon de quinze mille hommes sur notre frontière ; le premier bataillon vaudois entre aujourd'hui à Genève, les Allemands¹ passeront après-demain, et le tout sera réparti depuis Genève à Sainte-Croix ; voilà donc un second cordon de neutralité qui pourrait bien finir comme celui de l'année dernière. Je ne connais encore que deux colonels nommés, M. Guiguer² et M. Effinguer³. Hier l'on doit avoir nommé le général et l'on n'a nulle idée qui cela sera. Il avait été question de faire demander au roi M. de Bachmann⁴ ; j'en serais bien aise, cela montrerait le bon esprit. Ah ! combien les Suisses pourraient se relever en marchant promptement sur leurs derrières, mais ils ne sauront pas le faire. Ici tout est tranquille, le gouvernement le prêche fort et ne veut rien faire, *dit-il*, sans l'assentiment de la Diète. En attendant, le Joseph⁵ de Prangins reçoit force courriers et d'Italie et d'autre part. L'on reçoit ici toutes les proclamations de Bonaparte ; tout plein d'officiers mis à la demi-paie ont été le joindre. D'un autre côté les Saint-Denis et Chastelain sont repartis pour Paris. C'est vraiment bien beau pour des pères de dix enfants... »

Plus loin, dans cette longue lettre, il demande à son beau-frère s'il ne pourrait pas lui procurer un brevet de major à la suite de l'état-major de l'armée du grand-duc de Bade, car il voudrait bien se battre ; il a servi comme officier de cavalerie depuis 1792. Par contre il désire temporiser encore avant de trouver un engagement pour son fils aîné Frédéric⁶, âgé de dix-sept ans, car « il est plus que vraisemblable que la boucherie va recommencer si le tyran peut remonter sur le trône... »

Le 25 enfin Juliette, qui avait mal aux yeux, écrit à son tour quelques lignes à son frère, dont nous extrayons :

« Les nouvelles d'aujourd'hui disent que B[onaparte] est entré le 21 à Paris aux acclamations de la plus vile des nations,

¹ Lire : les Suisses allemands.

² Charles-Jules Guiguer de Prangins (1780-1840).

³ Effinger, commandant la deuxième brigade de la deuxième division.

⁴ Nicolas-François de Bachmann (1740-1831), rentré à Paris avec les Bourbons en 1814, il avait pris le commandement des régiments suisses de Louis XVIII.

⁵ Frère aîné de Napoléon (1768-1844).

⁶ Frédéric-Louis de Blonay, issu du premier mariage d'Henri avec Lise-Louise-Marguerite de Wildermeth. Il était né le 7 septembre 1798 et mourut en 1868.

qu'il a nommé Davout ¹ ministre de la guerre, enfin que la France entière est pour lui. Peut-être que la nouvelle de l'entrée est prématurée, mais d'après l'esprit public elle aura sûrement lieu au premier jour et alors que de fléaux vont peser sur l'humanité. Si la France seule devait souffrir, on bénirait le Ciel de sa juste vengeance, mais l'Europe entière s'en ressentira et surtout les voisins. On dit hautement à Lyon que B[onaparte] est en fureur contre la Suisse et qu'il la fera repentir de la neutralité de l'année dernière et du parti qu'elle vient de prendre ; car ses intentions sont bien claires vu les trente mille hommes qu'elle met sur pied et la nomination du général de Bachmann dont les opinions politiques sont bien connues... »

Entre temps sa sœur Louise Constant de Rebecque avait écrit également le 14 de ce même mois à son frère. C'est la seule lettre que nous possédons d'elle sur cette période. Elle étale sa rage et son dégoût : « ... mais voilà tout en suspens avec ces horribles nouvelles et le retour de cette Hydre aux cent têtes, de ce serpent sur la peau duquel glissent tous les poignards ; et on l'a laissé vivre le monstre ! Ah, je me sens par moment hors de moi-même. Je t'assure qu'une femme seule pourra en finir, car je ne compte plus sur les hommes. Qu'auras-tu dit et pensé de ce Labedoyère, de cette boue du genre humain, qui après avoir prêté serment au roi la veille, donne le lendemain son épée et son affreux amour au suppôt de Lucifer !

» Les Genevois sont dans une consternation dont rien ne peut donner l'idée, tous les Anglais que renfermaient ses murs et qui étaient nombreux, sont décampés et courent encore. Il a passé ici hier plus de vingt voitures à quatre et à six chevaux. »

A la fin du mois, très exactement le 29, Henri de Blonay reprend la plume : « Nous sommes à la veille de souffrir bien davantage et je ne doute nullement que si la Diète persiste à aller avec les Alliés, *ce que cependant l'on doit désirer comme honneur national*, nous n'ayons une défection affreuse dans nos troupes. Jugez alors ce que tout cela amènerait ; et vous, qui seriez obligé de marcher, vous seriez donc dans toute cette bagarre. D'ailleurs votre place est là où vous êtes et vous devez,

¹ Louis-Nicolas Davout, duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl, maréchal de France (1770-1823).

ce me semble, suivre la destinée de G[ustave]. Ah mon cher, c'est dans des moments pareils que l'on jouit bien vraiment d'être garçon. Combien je souffre à chaque instant de ne pouvoir suivre à tout ce que l'honneur et le cœur me dit. Puis je vois cette femme, ces cinq enfants que je chéris, et je me dis : il faut rester auprès d'eux. Ah vous ne sauriez croire tout ce que je souffre, aussi depuis un mois j'ai des douleurs dans la tête affreuses, des maux de dents à me rouler par terre, et au moment où je vous écris, une fluxion énorme et des abcès dans la bouche, suite d'une course forcée à Valeyres ¹ où j'ai un colonel soleurois, adjudant, domestiques, ordonnances, etc., etc. Tout cela sans rations, et il en arrive encore. Tout cela pourquoi ? Pour nous déshonorer encore comme l'année dernière. Nous avons quinze mille hommes sur notre frontière. M. Guadi ² commande la division de gauche depuis Vallorbe à Genève et a son quartier général à Aubonne. M. Effinguer Vurmser ³ depuis Vallorbe à Bâle, et est à Neuchâtel en attendant M. de Bachmann qui est avec le roi. Où ? On n'en sait rien. Et M. Finsler ⁴ à Berne, où on va rassembler les quinze mille autres, à ce qui paraît décidé, où il donne toujours des ordres à sa manière. Freudenreich ⁵ part demain où ce dernier l'appelle ; Amélie pleurniche et elle a bien raison. Les Noailles ⁶ viennent d'arriver, ils sont partis en même temps que le roi et ne savent point où il s'est retiré. Le pauvre duc *babolle* à faire mal au cœur, et il va sans dire qu'il fait comme il y a vingt-cinq ans et se retire à Rolle au lieu de suivre le roi. Ah quelle nation ! Si l'on pouvait les cerner et les faire tous marmenger ⁷ chez eux... »

En avril le calme semble revenir dans les esprits car la situation se stabilise ; les mesures préventives sont néanmoins pour-

¹ Une des propriétés d'Henri de Blonay, à Valeyres-sous-Rances (Vaud).

² Lire : colonel de Gady, commandant la première division.

³ Pour le colonel Effinger, voir : *Repertorium der Abschiede der eidgenössischen Tagsatzungen... 1814 bis 1848*, Ed. : Wilhelm Fetscherin, I, Berne 1874, p. 257, § 6.

⁴ Hans-Konrad Finsler, quartier-maître général.

⁵ Alexandre Freudenreich qui avait épousé Amélie de Mestral d'Arruffens, voir : *Relation inédite des Journées insurrectionnelles de juillet 1830 par Edmond de Freudenreich...*, Ed. : William de Sévery, in *Revue historique vaudoise*, 1928, p. 20-21 (citée *RHV*).

⁶ Probablement Jean-François-Paul, duc de Noailles (1739-1824).

⁷ En patois vaudois : se quereller vivement.

suivies par la Diète, ainsi qu'en témoigne la lettre du 7 de ce mois où Blonay s'inquiète surtout du pape Pie VII qui peut tout craindre de Joachim Murat, roi de Naples de 1808 à 1815.

« Le Pape était parti le 19 et on s'attendait à chaque instant à voir arriver les Napolitains¹ qui étaient très peu éloignés. Serait-ce donc une déclaration de guerre de Joachim? Comment les Alliés ne défendent-ils pas ce malheureux pape? On n'y comprend goutte. Il faut que les courriers napolitains soient bien en sûreté en Piémont ou dans le Milanais car il nous en passe fort souvent; encore aujourd'hui un aide de camp du roi venant de Paris et allant à son armée, et en grand uniforme chamarré d'ordres. Nous avons bien joui de voir revenir avant-hier nos braves messieurs; Chastelain² vous dit mille amitiés et vous prie instamment de lui répondre. Il est bien intéressant à entendre et nous a donné sur nos Suisses tous les détails les plus agréables. Pour notre honneur national, ils ont refusé devant toute l'armée de crier: vive l'empereur, au point que des corps tellement honteux d'eux-mêmes ont fait un détour pour joindre Napoléon afin de ne pas passer devant eux. Ils sont rentrés à Paris au pas de charge en criant: vive le roi, et se sont mis dans leurs casernes où le lendemain ils ont encore refusé de passer une revue devant Bonaparte, disant qu'ils n'avaient aucun ordre à recevoir de lui, et qu'ils envoyaient à la Diète pour demander des ordres. Celle-ci le leur a donné de revenir de suite en Suisse. C'était M. d'Affry³ qui les commandait. Combien cela fait de bien, nous en avons bien besoin. Toutes les nouvelles de Lyon annoncent que l'on y attend sous peu l'armée royaliste; Dessaix⁴, par une proclamation que j'ai lue aujourd'hui, fait tout ce qu'il peut pour leur donner du cœur, mais la Garde nationale lui fait tout comme au comte d'Artois et a déclaré qu'elle ne se battrait pas. Tous les courriers du Midi manquent depuis dix jours. Il serait temps que nous eussions quelque chose de bon et que l'on vît des Français se conduisant bien. Tout ce qui s'est fait était conduit par les républicains dont on s'est servi. Il paraît que Carnot était à la tête, aussi toutes les proclamations ressemblent-elles

¹ A Rome.

² Le colonel Jean-François Chastellain, voir p. 64 s.

³ Le colonel Charles-Philippe d'Affry (1772-1818).

⁴ Comte Joseph-Marie Dessaix (1764-1834).

à celle de 93. Ah qu'il me tarde d'apprendre que les Alliés vont attaquer. Ce serait une bien grande diversion pour le Midi et pour nous. L'on ne prévoit point encore le parti que la Diète prendra, en attendant tout marche bien, et notre gouvernement se conduit fort bien quant à tout ce qu'il faut pour les troupes. Il marche parfaitement dans le sens de la Diète, aussi tous nos enragés sont-ils furieux. M. de Bachmann est à Berne où il forme son état-major ; Alexandre Freudenreich a été nommé son premier aide de camp ; il paraît que ce sera le colonel de Muller qui sera chef d'Etat-major ¹. On s'attend à les voir arriver sous peu dans le canton. Je n'ai point songé à rien demander pour moi, mais j'ai prié Freudenreich de voir s'il y aurait moyen de faire faire quelque chose à Frédéric, trouvant la chose convenable et préférant que ce soit fédéralement. J'attendrai de voir si l'on y va comme je le voudrais, alors je trouverai toujours moyen de me montrer... »

Juliette ne voyait pas la situation sous le même angle car elle écrit à son frère le 15 avril : « Jamais la nature n'avait été si belle et si avancée et tout est gâté par ce terrible fléau, le présent angoisse et l'on frémit de l'avenir ; car on ne peut s'empêcher de voir que ce monstre est soutenu par la Providence, car il serait impossible que cette odieuse nation fût frappée d'aveuglement au degré où elle l'est si ce n'était par une volonté suprême.

» Quel malheur aussi que le manque d'énergie de cette famille royale. Il paraît sûr que le duc d'Angoulême ² a été arrêté au moment où, après avoir capitulé pour ses soldats, il allait s'embarquer, et ce sont les seuls individus qui l'avaient accompagné qui l'ont trahi. L'âme se révolte à la vue de pareilles horreurs. Du reste on assure que tout ce soulèvement du Midi s'est évanoui comme un feu de paille. Quant à moi, j'ai grand-peur que cette nation entière ne se soulève contre ceux qui ne veulent que son mieux être. Les Français veulent être sous un sceptre de fer et, s'il plaît au Ciel, ils seront satisfaits. On écrit cependant de Paris que dans cette ville-là il n'y a point d'enthousiasme mais de la terreur et par moment du mécontentement.

¹ Voir : *Repertorium...*, p. 261, § 31.

² Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois (1775-1844).

« Dans ce pays nous sommes assez tranquilles et je présume que nous le serons jusqu'au moment où il prendra fantaisie au Marmiton ¹ de passer sur nous pour faire sa jonction avec son frère. As-tu vu la proclamation qu'il adresse au peuple d'Italie et l'assurance qu'il leur donne qu'il veut, pour leur bonheur, être leur roi ? Comment les souverains ont-ils pu traiter avec un pareil homme ? Le pape ² doit avoir passé hier à Vevey... »

Nous avons cru judicieux de glisser ici le texte de deux lettres du colonel Jean-François Chastellain adressées à Godefroy de Polier, dans lesquelles il relate son voyage à Paris avec M. de Saint-Denis ³, car elles sont datées de la même époque, du 8 avril et du 5 mai 1815.

La première est de Bassenges ⁴, l'autre d'un lieu inconnu. Elles sont assez longues mais suffisamment intéressantes pour qu'on en tire de larges extraits. Nous découvrons ainsi en ce colonel un parfait honnête homme, intransigeant dans ce qu'il croit être son honneur et son devoir, mais assez naïf avec une pointe de don-quistisme.

« Je viens, mon bien cher et bon ami, d'être témoin d'un événement si extraordinaire que l'histoire des faits et celle du cœur humain n'en offre point de semblable. J'avais, comme vous le savez, offert au roi mes services pour une compagnie aux Gardes. Pendant mon séjour à Paris cet hiver, j'avais acquis l'espoir de voir ma demande accueillie ; en un mot, j'en avais autant qu'il est possible d'en concevoir d'une chose qui n'est pas faite.

» Bonaparte s'échappant de son Elbe et le roi étant menacé, je propose à Saint-Denis (qui se trouvait dans la même position que moi) de partir pour joindre M. le comte d'Artois à Lyon. Au moment de nous mettre en voiture, on nous apprend qu'il a été obligé d'abandonner cette ville et que Bonaparte y est entré. Là-dessus nous prenons le parti de nous diriger sur Besançon où nous pourrions être employés. Chemin faisant, nous apprenons que le maréchal Ney y était ou en était parti la veille pour

¹ Joachim Murat, beau-frère de Napoléon (1767-1815).

² Pie VII (1742-1823), pape de 1800 à 1823.

³ Probablement César-Auguste de Senarclens-Saint-Denis (1763-1836).

⁴ Lieu-dit de la commune d'Ecublens (Vaud).

joindre Monsieur. Nous nous décidons à joindre ce corps d'armée mais les autorités nous apprennent la défection infâme du général à Lons-le-Saunier et nous engagent à nous rendre à Paris, où nous pourrions servir le roi plus efficacement que partout ailleurs. Nous courons jour et nuit et arrivons le samedi. Au premier coup d'avril, je vis que la partie était perdue. Incohérence dans les mesures, égoïsme (pour me servir d'une expression honnête), insouciance, perfidie, trahison, en un mot tout ce qui devait assurer le succès de l'usurpateur. Nous courûmes partout pour demander à être employés, mais en vain, chacun ne pensait qu'à la manière dont il ferait sa retraite.

» Enfin nous nous réservons pour couvrir la personne du roi avec ses braves Cent-Suisses, persuadés que nous subirons le sort de nos compatriotes au 10 août 1792. Des souscriptions s'ouvrent : sur quatre, trois étaient Suisses pour un Français. Malade comme un chien depuis mon départ de Lausanne, je ne voulus point, à mon âge et avec mon grade, courir par un temps désastreux, le havresac sur le dos, après un monarque qui cédait ainsi la place à un aventurier et, si j'eusse péri avec plaisir sur les marches du trône pour défendre ce digne et infortuné roi, je trouvais par contre que je pouvais me dispenser d'aller crever dans un fossé au bord d'une route.

» Mon compagnon de voyage partageant cette opinion, nous sommes restés à Paris pour revenir chez nous et y servir si on y prenait un parti.

» Voilà, mon cher ami, l'histoire de notre expédition qui nous a mis dans le cas de trop peu faire et beaucoup trop voir. Faites-en part à mon fils, s'il vous plaît, afin qu'il sache ce que j'ai fait. Pendant mon absence, ma pauvre femme a été dans des transes affreuses ; des va-nu-pieds de Lausanne parcouraient les villages voisins et le nôtre pour qu'on vînt piller et brûler ma maison. Elle a dû cacher tous nos effets les plus précieux et tenir prête notre pompe à feu. Dans tout le pays, on a fait courir le bruit que M. de Saint-Denis (et moi particulièrement) étions allés auprès du maréchal Ney qui, à la tête de douze mille hommes, venait de la part du roi reprendre le Pays de Vaud pour le rendre aux Bernois. On m'a dit arrêté, conduit par des gendarmes et mis en prison. Enfin tous mes amis sont venus ou ont écrit à ma femme pour lui offrir leurs services.

» Toutes ces infamies ont pris leur source à Lausanne et, si je suis bien instruit, il paraît que même des membres du Conseil d'Etat ont joué un rôle très civique dans toute cette affaire ! Ce qui m'amuse, c'est la stupéfaction de ceux qui me rencontrent, ils ne peuvent comprendre comment je puis exister et encore moins être en liberté.

» Ney est le héros de notre canton et moi, pauvre petit individu qui ai fait ce que l'honneur prescrivait, je suis un abominable homme et un traître à mon pays. J'ai le bonheur d'avoir un caractère qui me fait rire de toutes ces sottises ; mais avec cela, si tout ceci doit continuer, il faudra s'arranger pour chercher gîte ailleurs car il est dur, pour un honnête homme, de devoir habiter dans le foyer des plus basses passions et surtout de la calomnie.

» La révolution qui vient de s'opérer en France est uniquement le fait des Jacobins qui, voyant leur influence se perdre, ont fait cet hiver un traité avec leur digne chef et travaillé l'armée. Ses satellites ont opéré son remplacement parce qu'ils ne connaissent plus d'autres intérêts que ceux du militaire et que la paix leur était insupportable. Il était remarquable, surtout pour un étranger, d'entendre ces hommes dire : *A la santé du roi, c'est un brave homme, un honnête homme, mais vive l'empereur, il nous remènera en Allemagne.* C'était le refrain journalier, *la guerre et l'Allemagne*, la Prusse surtout est leur objet d'animadversion particulière.

» Les nouvelles de Lyon d'aujourd'hui annoncent qu'un corps de Français, dix mille hommes, se trouvait à Thin¹ entre Valence et Vienne, que l'armée du Midi passait pour avoir cinquante mille hommes environ, commandée par Gouvion-Saint-Cyr², que les Corses par contre n'avaient que mille cinq cents hommes d'infanterie, trois cents de cavalerie et neuf pièces de canon à Lyon, outre environ deux mille volontaires qu'on allait armer ; qu'on coupait les ponts et que tous ceux qui pouvaient s'éloigner se sauvaient.

» Je n'ai aucun doute que si la guerre civile ou étrangère n'occupe pas la France, il ne s'établisse une lutte entre Bona-

¹ Probablement Tain-l'Hermitage (Drôme).

² Marquis Laurent de Gouvion-Saint-Cyr (1764-1830). Il se tint à l'écart des événements pendant les Cent-Jours.

parte et les Jacobins qui voudront le dominer puisque c'est à eux qu'il doit son retour. Ils le culbuteront ou il les assommera.

» Je suis ici depuis deux jours seulement, par conséquent je ne puis rien vous dire sur notre patrie. Nous avons depuis Morges à Genève quelques troupes d'autres cantons qui paraissent se bien conduire.

» Nos régiments suisses se sont montrés divinement à Paris, leur conduite la plus noble et la plus honorable possible, aussi me targuais-je de ma qualité de Suisse auprès de tous les officiers français qui me répondaient naïvement que j'avais raison et qu'on avait honte d'être Français. Ah quelle nation, mon cher Godefroy, et que je m'applaudis d'avoir fait plus particulièrement connaissance avec elle... »

La seconde missive traite surtout de son fils François au service du grand-duché de Bade et que Godefroy de Polier guide et protège. Le colonel considère aussi le cours des événements avec beaucoup plus de lucidité et de calme malgré le peu de temps écoulé entre les deux épîtres :

« D'après tout ce qui nous parvient de ce pays-là ¹, il paraît que le roi Joachim retourne dans ses Etats plus vite qu'il n'est venu. Puisse-t-il les passer et ne plus les retrouver. Je craignais que l'Italie ne s'insurgeât en faveur de Napoléon mais, Dieu merci, je me suis trompé et au moins de ce côté-là il paraît qu'on peut espérer quelque tranquillité.

» Quant à la France, je crois que ce sera tout autre chose, et que la lutte (si elle a lieu) sera terrible. Malgré tout ce qu'on peut vous en dire, il y a plus de ressources dans ce pays-là qu'on ne le croit, et surtout il y en a dans l'excessif orgueil de cette nation à qui on a persuadé, et qui se persuade à elle-même, que ce défaut qui la rend si insupportable est de l'esprit public et du patriotisme.

» L'armée, pendant cette année de paix, s'est bien refaite. Si je dois juger du tout par ce que j'ai vu, elle est en bon état, surtout l'infanterie et la grosse cavalerie, brûlant de venger l'affront qu'elle a reçu par l'entrée des Alliés à Paris qui n'aurait jamais eu lieu, leur dit-on, sans la trahison de Marmont. Ce pauvre Raguse a bon dos. Je compte l'armée forte de deux cent

¹ Il est question de l'Italie.

quarante mille hommes. De l'aveu de plusieurs officiers instruits, le matériel leur manque, c'est-à-dire les canons, caissons, munitions, chevaux de train, et cependant je crois qu'ils en trouveront plus qu'on ne le pense, et on leur donne le temps de créer beaucoup.

» Les parjures voudront racheter leur infamie par quelques actions d'éclat et ils se battront comme des lions parce qu'en France, à présent, on estime que l'honneur ne consiste qu'à savoir tuer ou se faire tuer... »

Le colonel poursuit sa lettre avec des considérations sur la légèreté, l'ignorance et l'incompétence des royalistes qui ne peuvent rien faire ni ne comprennent la nouvelle situation. Il revient à son pays en écrivant :

« Quant à nous, je vous félicite, mon cher et excellent ami, d'être éloigné de votre Patrie dans ce moment-ci, vous y souffririez mort et passion. Les stipendiés de Napoléon, les écus de son frère ¹, ont tellement bouleversé nos têtes que nous sommes plus ardents que les plus ardents des Français. On commence à parler hautement de réunion au Grand Empire. Il y a des conciliabules secrets, on parle de correspondance avec le général Dessaix ; on ridiculise les troupes fédérales dont la conduite est cependant très bonne, à quelques étourderies près de jeunes officiers qu'on fait sonner le plus haut qu'on peut. Les généraux et leur état-major sont nécessairement des ennemis du canton de Vaud ou plutôt de la nation vaudoise ; ils n'ont pas le sens commun puisqu'ils ne soumettent pas leurs plans et leurs opérations aux habitués de la place de Saint-François. D'ailleurs des menaces continuelles contre ce qu'ils appellent les aristocrates, et persuasion chez le peuple que ceux qui n'aiment pas le dévastateur du genre humain sont des agents des Bernois...

» Notre Grand Conseil est assemblé ; depuis notre émancipation, jamais nous n'avons eu à traiter des sujets aussi sérieux. Malheureusement le Congrès, dans sa lenteur, a tellement renvoyé ce qui nous concernait que sa décision est arrivée au moment où elle devait éprouver le plus de difficultés dans son exécution et causer le plus de fermentation dans les esprits. Tout

¹ Voir : *Correspondance du comte de Scey*, Ed. : A. de Mandrot, in *RHV*, 1913, p. 241.

ce que notre canton est appelé à payer aux autres, l'indemnité à accorder aux propriétaires de lods ¹, tant Bernois que Vaudois, tous ces sacrifices d'argent font plus de prosélytes qu'on ne pense aux réunisseurs français. Quatre mois plus tôt, c'eût été tout différent.

» Le général Bachmann concentre près d'Orbe toute la division qui formait le cordon sur nos frontières. On sera de là à portée de Genève, Pontarlier et Neuchâtel. Ces troupes ont un très bon esprit, même nos Vaudois, qui se conduisent très bien. On nous demande encore un bataillon.

» Il est arrivé hier un courrier de la Diète, rien ne transpire encore sur ces dépêches. La majorité de notre gouvernement ² se conduit avec beaucoup de prudence et de sagesse ; on ne peut même suspecter la bonté de leurs vues comme Suisses mais les intrigants, ceux qui voudraient faire de nous des Tunisiens pourvu qu'ils conservassent le pouvoir, ceux-là ne l'emporteront-ils pas ? J'en tremble parce qu'ils se sont emparés de l'esprit du peuple et que les sacrifices qu'on voudra exiger de lui comme suisse sont la meilleure anse (*sic*) pour l'engager à ne plus l'être... »

Nous arrivons ainsi à la fin de ces lettres de six et sept pages serrées qui ne sont qu'un intermède dans la suite des missives de Juliette et de son mari. Nous retrouvons ce dernier dans les lignes suivantes, datées du 20 avril 1815 de sa propriété de Valeyres où il a été appelé pour s'occuper du logement des troupes dont ce village regorge. Il attend d'un jour à l'autre le retour de son beau-père Henri-Etienne de Polier, en voyage de noce en Italie avec sa seconde femme Miss Mary Heath Nicholls qu'il avait épousée à la fin de 1814, au grand désespoir de ses trois enfants qui adoraient leur père mais ne pouvaient souffrir cette belle-mère qui semble avoir eu un caractère entier et fort désagréable.

« Je pense qu'il faut attendre son arrivée, qui ne peut tarder ce me semble, vu tout ce qui se passe en Italie où Murat vient, à ce qu'il paraît certain, d'être bien battu près de Mantoue où il avait été attiré. Toutes les lettres de Milan l'annoncent

¹ Droit de mutation dû au propriétaire de certaines terres seigneuriales.

² Alors dirigé par le landamman Henri Monod (1753-1833).

comme étant en pleine retraite. On parle aussi d'un débarquement venant de Sicile ; Dieu le veuille et que cela empêche que l'on traite avec lui, car il serait, ce me semble, bien fâcheux que quelqu'un de la famille fût avec les Alliés. Il n'y en a déjà que trop et l'on peut tout craindre d'eux. Nous n'avons encore rien de certain sur la position que nous allons prendre dans cette lutte. Politiquement la Suisse a complètement rompu avec Napoléon puisque son envoyé Desportes ¹, le fameux réunisseur de Genève, n'est pas venu plus loin que Bâle et est reparti sans avoir été reconnu ni écouté. Qu'en résultera-t-il ? En attendant M. de Bachmann fait sa tournée et il paraît que l'on va prendre la seule bonne manière pour nos milices, c'est de les faire camper et avoir ainsi des corps à pouvoir faire mouvoir où cela sera nécessaire. Il y en aurait un à Aarberg, dans le comté de Neuchâtel ; ici, ce qui nous donnera dans toutes maisons, au lieu de les débarrasser, tout un état-major ; et un à la Côte. Je passai hier la soirée chez M^{me} de Cérenville avec le colonel Girard ², charmant homme qui a Cordey et un jeune Steiguer, officier bavarois, pour aides de camp. Si je m'y étais pris quelques jours plus tôt, Frédéric aurait été secrétaire et il a un neveu ; j'espère encore que si on augmente sa brigade, il le prendra. Je n'ai rien pu faire pour lui aux autres quartiers généraux, Odet m'a cependant promis de faire ce qu'il pourrait. L'armée n'est encore composée que de vingt mille hommes et dix mille de piquet que l'on peut avoir d'un jour à l'autre... Nos braves Suisses ³ sont attendus d'un jour à l'autre, partie ici, partie à Bâle. On les reformera, dit-on, de suite et on aura raison ; mais l'on craint que, vu l'affreuse manière dont ils sont traités, il n'en revienne pas beaucoup. J'espère qu'ils auront la constance de souffrir jusqu'au bout. Du reste, l'on est plus mauvais que jamais, l'on remue extrêmement et s'il y avait des coups il y aurait tout à craindre de nos malheureux gueux ; aussi c'est ce qui me fait le plus peur... »

Juliette prend la relève de son époux dans cette correspondance suivie. Sa lettre nous dévoile un tempérament bien féminin, exalté et peut-être excessif, sans critique des faits.

¹ Félix Desportes, voir : *DHBS*, II, p. 663.

² Commandant la cinquième brigade à Orbe.

³ Les Confédérés des régiments suisses au service de Louis XVIII.

Elle commence par remercier son frère de la lettre qu'elle a reçue. Un Français aurait dû lui en remettre une autre mais la chose n'a pu se faire : « ... je le regrette peu car mon horreur pour les Français, de quelque rang qu'ils soient, a tellement augmenté qu'il me faudrait beaucoup plus d'emprise que je n'en ai sur moi-même pour ne pas le leur montrer. Les récits de ceux qui viennent de ce pays de malédiction font bondir le cœur. Il paraît cependant que dans le Midi il y a encore quelques êtres bien-pensants. Le malheur est que dans la famille royale il n'y a pas un individu qui ait ce qu'il faut pour rallier autour de lui ; le roi, qui est sa *perle*, est trop vieux, trop goutteux, pour se mettre à leur tête ; et les autres ont eu le talent de se faire détester de manière que l'on ignore qui est-ce qui commandera le peu de gens qui ont suivi le roi. Tu apprendras sûrement avec plaisir que la plupart sont des Suisses, entre autres Walwich ¹, Gordon ², Ferdinand Grand ³, d'Arlens ⁴, etc. On jouit en pensant que nos Suisses se lavent un peu de leur infamie de l'année dernière, pourvu que cela continue. Il y a beaucoup de gens qui croient qu'on finira par une de ces *odieuses neutralités*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que tous les cantons ne sont pas également bien disposés et que l'on redoute le parti qu'ils prendraient en cas d'attaque ; le nôtre est le pire de tous. Jamais les J[acobins] n'ont eu la tête aussi haute, tout ce qui ne pense pas comme eux est dévisagé dans les rues avec une impertinence odieuse ; je t'assure que je n'en rencontre jamais un sans bénir le Ciel que tu ne le voies pas, ça te tuerait. Mon Dieu qu'on est malheureux d'être forcé par la position à rester dans un pays pareil... »

¹ Probablement un Forestier de Waalwyck, de Cully, voir : ACV, Eb 71/20, 222. A propos de cette famille voir aussi : M. et M^{me} WILLIAM DE SÉVERY, *La Vie de Société dans le Pays de Vaud...*, II, Lausanne et Paris 1912, p. 109, n. 3.

² Vraisemblablement un des fils du colonel Robert-Jacob Gordon, originaire de Doesbourg (Hollande), dont la veuve Suzanne-Marguerite, née Nicolet, de Lignerolle, rentra au Pays de Vaud vers 1797 avec ses quatre fils, voir : ACV, Doss. gén. Gordon.

³ Il doit s'agir de Ferdinand-Daniel, fils de Jean-François-Paul Grand, né à Paris le 8 mai 1790. Mousquetaire gris en 1815, il suivit le roi à Alost et à Gand, voir : FRÉDÉRIC GRAND D'HAUTEVILLE, *Le château d'Hauteville*, Lausanne 1932, p. 219.

⁴ Probablement Henri-Valentin, fils de Marc-Antoine Cazenove d'Arlens, né en 1789. Il fut mousquetaire gris de la maison de Louis XVIII, voir : JACQUES-AUGUSTIN GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, II, 2^e éd., Genève 1908, p. 72.

Henri de Blonay dans sa lettre du 9 mai annonce à son beau-frère qu'il a enfin pu placer son fils Frédéric comme secrétaire auprès de M. de Sonnenberg¹ mais sans grade, ce qui le navre car il ne peut porter d'uniforme. Il n'obtiendra pour son aîné un brevet de lieutenant vaudois qu'au mois de juin « après bien des difficultés et des bassesses » car il tenait à ce qu'il servît dans les troupes de son canton.

Dans cette épître nous lisons à propos de Genève : « Ils ont eu pendant quelques jours des craintes assez fondées, les Français s'étant avancés jusqu'à Saint-Julien et Ferney, mais ils ne se sont point renforcés et cela n'a rien été. Dans le même moment, une patrouille de nos avant-postes à Mies, près de Versoix, fut attaquée au milieu de la nuit et les Argoviens qui se trouvaient là les ont poursuivis vivement et leur ont tué, assure-t-on, une couple d'hommes. L'on battit la générale dans toute la Côte et il s'est trouvé que c'était des volontaires de Versoix et environs qui, à la suite d'une orgie, avaient voulu s'amuser à faire peur à nos Suisses. Il vient d'avoir un mouvement général dans notre armée. L'on a retiré tout le cordon et l'on se borne à concentrer en cinq corps toute l'armée, à Yverdon, Anet, Nidau, Liestal et dans le Porrentruy ; c'est la seule manière d'en tirer parti.

» Il est entré une forte armée autrichienne dans le Piémont et les Piémontais se portent sur la Savoie ; on ne sait s'ils y entreront. Il y a six à huit mille Français à Chambéry et Annecy. Le roi de Naples est dans une triste position : il paraît que l'on cherche à lui couper la retraite sur Ancône. Nous sommes encore dans une incertitude complète sur notre avenir et ne savons point ce que des commissaires des Alliés font à Zurich. L'on fait marcher dans ce moment notre second contingent pour les trente mille hommes. C'est aujourd'hui que nous acceptons ou rejetons en Grand Conseil la décision du Congrès ; il va y avoir de beaux débats. Il faut croire que les gens sages l'emporteront... »

Le 10 juin il reprend plus sommairement : « Voilà donc les hostilités commencées, cependant les lettres d'avant-hier n'en disent mot. Vous aurait-on fait un conte ? Nous sommes toujours dans la même incertitude sur notre avenir et en attendant nous

¹ Colonel de Sonnenberg, commandant la huitième brigade à Genève.

nous ruinons à petit feu car nous avons près de quarante mille hommes sur pied. Le Grand Conseil a refusé la convention des ministres alliés ; quant à moi je n'aurais pas cru en conscience pouvoir l'accepter après celle du 20 mars qui reconnaissait notre neutralité. L'esprit du canton est pire que jamais, celui de nos troupes de même, aussi les a-t-on toutes mises ensemble sous M. Guiguer et envoyées à Liestal. Il nous est venu six bataillons à la place, répartis à Genève et dans le canton... »

Juliette reprend la plume le 22 du même mois depuis le château de Blonay où elle passe l'été avec ses enfants. Elle se plaint d'abord de la censure : « J'ai à peine le temps de m'entretenir un peu avec toi, mon bien-aimé, ce qui m'afflige d'autant plus que je vois par ta dernière lettre qu'il en est peu des nôtres qui te parviennent. Je trouve que c'est une des choses qui m'irrite le plus contre notre gouvernement que cette inquisition sur les postes dont l'enseigne est toujours Liberté et Patrie. Au reste, c'est de tout comme cela, car on ne peut plus dire un mot en politique qui ne soit rapporté au gouvernement dans un mauvais sens ; aussi il m'est revenu que Blonay, qui se gêne peu de dire ouvertement son opinion, était noté comme tout ce qu'il y a de pis. Si le Bon Dieu nous fait la grâce d'éviter les F[rançais] dans ce pays, l'opinion qu'on peut avoir sur nous est fort indifférente ; dans le cas contraire le peuple est si odieusement monté et a tellement fait son dieu du Monstre pour lequel des millions d'âmes vont être sacrifiées, que la position du petit nombre de gens bien-pensants sera affreuse. Dieu vienne à notre secours, voilà notre prière de tous les moments. Depuis quelques jours nous étions dans une cruelle angoisse ; on disait que les F[rançais] venaient s'emparer du passage de Saint-Maurice pour empêcher l'armée du général de Frimont ¹, forte de cinquante mille hommes, de pénétrer en Savoie par le Simplon. Blonay et d'Hauteville traversèrent avant-hier le lac pour savoir à quoi s'en tenir ; ils surent que les F[rançais] n'étaient qu'à Thonon et que les A[utrichiens] arrivaient hier à Vouvry. Ils y furent et ont vu passer l'avant-garde, forte de cinq mille hommes. Ces malheureux arrivent à marche forcée depuis Florence, aussi ils sont sur les

¹ Comte Jean-Marie de Frimont (1759-1831), général autrichien qui après Waterloo occupa la France de Lyon à Dijon.

dents. Ce qu'il y a de lamentable, c'est que les F[rançais] l'ayant appris, sont venus les attendre à Meillerie et là ils se sont battus pendant plusieurs heures. Nous voyions d'ici le feu et entendions la canonnade comme si c'eût été à Vevey. Tu juges de notre angoisse, car si les A[utrichiens] avaient été battus, ils se retireraient de ce côté, vu que l'on meurt de faim en Valais, et nous serions devenus le théâtre de la guerre. Heureusement que la bonne cause a triomphé, nous avons vu les Français se retirer et s'il plaît au Ciel cela continuera de même. Il arrive des A[utrichiens] par le Mont-Cenis et par le Petit-Saint-Bernard, ce qui nous donne l'espoir que cette race maudite s'éloignera de nos frontières. Genève est dans une cruelle attente, il est serré de tous côtés, on ne peut plus communiquer que par le lac. Tu comprends, mon bon ami, que nos cœurs souffrent d'y savoir Frédéric. Je t'envoie une lettre de lui qui te montrera qu'il est devenu tout-à-fait militaire. Nous ignorons encore s'il passera des A[utrichiens] par ici ; il y en a quelques cents à Villeneuve qui gardent le passage du Rhône... »

Enfin arrive le coup de tonnerre de Waterloo et Juliette laisse éclater sa joie insolente dans une longue missive à son bien-aimé frère. Ecrite à Blonay le 30 juin 1815, la lettre exprime bien l'atmosphère de cette époque agitée et le soulagement qu'éprouva le camp des Alliés. C'est pourquoi nous la transcrivons presque en entier.

« Je voulais, mon bien-aimé Godefroy, venir me réjouir avec toi par le dernier courrier du triomphe de la bonne et sainte cause ; et puis une vilaine migraine nerveuse, dont j'ai si souvent, est venue m'en empêcher. J'en étais de bien mauvaise humeur car j'avais besoin de partager ta joie et de me féliciter que les circonstances aient fait que tu n'aies pas été de cette épouvantable boucherie, car on ne peut pas lui donner le nom de bataille. Quand je songe aux angoisses mortelles que j'aurais eues si vous y aviez été, je ne cesse de bénir Dieu de la grâce qu'il m'a faite. Aussi, quant à moi, je bénis le Ciel des succès de la bonne cause mais le cœur me saigne en songeant à la masse d'innocents qui ont succombé et à toutes les larmes qu'une pareille journée fera verser. Tu comprends que nos parents de Loys et Couvreu sont bien malheureux ; ils pensent avec raison qu'il faudrait une chance

bien heureuse pour que leurs fils, qui étaient aux avant-postes du corps hollandais qui a tant souffert, n'aient pas succombé¹. Je suis beaucoup auprès de ma belle-sœur dont la douleur est si vraie et si résignée qu'elle perce le cœur. Tu comprends, mon bien-aimé, que l'on a été fort étonné de l'abdication de Bonaparte. Quant à moi je n'en ai pas eu une seconde d'étonnement, parce que je crois qu'il est capable, ainsi que cette odieuse nation (dont on devrait décorer chaque individu de l'ordre de la girouette), de toutes les ruses possibles. Mais s'il plaît au Ciel, on ne traitera pas avec eux avant d'avoir le Monstre pour otage ; sans cela il ne peut y avoir de paix sur la terre car, dès qu'ils auront réparé leurs forces, ils le remettront à leur tête pour tomber de nouveau sur les Alliés. Enfin, il faut espérer que la leçon qu'on vient d'avoir a été assez forte pour faire impression et que la Clémence et la Pâtos (*sic*) ne sont plus à l'ordre du jour ; aussi nous languissons furieusement de savoir la réponse des souverains. Au milieu de tout cela, nous n'avons que des grâces à rendre à la Providence d'avoir été épargnés jusqu'à ce jour d'une manière si inespérée ; car les F[rançais] avaient un si énorme parti dans cet odieux canton que, s'ils y étaient entrés, nous aurions tous été pillés et massacrés, mais maintenant, quoi qu'il arrive, l'armée de Frimont forte de cinquante mille hommes, qui est aux environs de Genève, nous préservera de toutes invasions. Ces malheureux soldats ont beaucoup souffert de faim en Valais et en traversant la Savoie, aussi notre gouvernement a été forcé, bon gré mal gré, de leur envoyer des vivres. Ce qui nous a fort divertis, c'est qu'ils ont aussi été forcés de faire tirer le canon à Lausanne pour la Grande Victoire. Dieu sait la fureur où ils étaient ! »

Le 7 juillet, Blonay répond à son tour à une lettre de Godefroy de Polier. Il y développe ce qu'il sait des suites de la victoire de Waterloo : « Quel effet cette grande victoire doit avoir fait sur l'armée du Rhin et qu'elle doit désirer de pouvoir en faire autant ! Du reste il paraît qu'elle avance vivement, puisque voilà de Vrède² à Nancy. Il n'en est pas de même des armées qui nous avoisinent ; après avoir débouché en Savoie, pris Chambéry,

¹ Les deux jeunes gens se tirèrent sains et saufs de cette hécatombe que fut Waterloo, ainsi qu'on l'apprend dans une lettre ultérieure.

² Lire : maréchal de Wrede (1767-1838).

il paraît qu'elles restent là et n'avancent pas. L'autre, passée par la Savoie et Genève, n'est encore qu'aux Rousses qu'elle a pris après un combat très vif, et le général dans les environs de Genève. L'on ne comprend rien à cet arrêt et cependant l'armée meurt de faim malgré tout ce que Genève lui envoie et ce que l'on nous force à lui envoyer. »

Dans les lettres suivantes, Juliette raconte les regrets qui rongent son mari de n'avoir pu se battre pour « la bonne cause » et les préparatifs qu'il fait en secret pour se rendre à Paris afin de voir les armées des Alliés. Le 24 juillet nous apprenons qu'il est parti et elle écrit :

« Cher et bien-aimé Godefroy, ainsi que je l'avais cru et que je te l'avais écrit, mon bon mari n'a pas su résister au désir d'aller à Paris et il est parti avant-hier. Tu juges que je me trouve terriblement isolée dans mon grand castel et que je n'avais pas besoin de cela pour me faire sentir douloureusement la différence du temps passé au temps présent, car autrefois je n'aurais eu qu'à te demander de venir auprès de moi pendant l'absence de mon mari et tu serais venu partager et égayer notre solitude, ou bien nous nous serions tous réunis à Vernand ¹. Mais rien de tout cela n'est dans les voies de la Providence et il faut tâcher de s'y soumettre en espérant un heureux résultat de ce voyage. Car outre le désir de Blonay de voir Paris et tous ceux qui y sont, son principal but est de chercher à placer Frédéric, qui a pris un goût bien décidé pour le militaire, et l'on croit que ce sera le bon moment pour se placer à celui de Hollande que Blonay préfère pour lui. Et s'il n'y avait pas moyen, je crois qu'il pencherait pour le service de France, s'il y a des Suisses, ce qui est encore chose bien incertaine d'après la tournure que prennent les affaires ; car ainsi que tu l'écris à Blonay dans ta lettre du 18 (que j'ai ouverte d'après son ordre) il paraît sûr que Louis XVIII retombe dans toutes les mêmes fautes qu'il a déjà faites. Non content de donner à Fouché ² le ministère de la Police, il y joint celui de l'Intérieur, et s'entoure complètement de gens de cette espèce. En outre il paraît décidé, pour plaire à cette vile nation, à laisser départir la Couronne de tous les privilèges qu'on voudra

¹ Domaine situé à Vernand-Dessous, dans la commune de Lausanne.

² Joseph Fouché, duc d'Otrante (1759-1820).

lui ôter. Quant à moi, je trouve que d'après la conduite des Français, le roi était parfaitement libre envers eux et qu'il devait à son honneur et à celui de sa couronne, de les mener avec un sceptre de fer. C'est là ce qu'il leur faut, aussi je fais le pari que Louis XVIII ne reste pas sur le trône, et il l'aura mérité par son impardonnable faiblesse. Excepté Labedoyère, nul de ces traîtres n'a été arrêté. Il paraît sûr que Napoléon, après avoir été bloqué dans l'île de Ré, s'est rendu *volontairement* à bord d'une frégate anglaise. C'est lamentable car il a tant d'admirateurs dans cette brave nation que l'on a grand peur qu'on ne lui laisse la tête sur les épaules et tant qu'il vit, il ne peut point y avoir de tranquillité et de repos assuré pour l'Europe...

» Du reste l'armée de la Loire n'a point encore fait sa soumission, il y a des suspensions d'armes dans le Midi. Lyon est aux Alliés. Besançon est cernée par les Autrichiens de manière que nos troupes viennent de rentrer en Suisse ¹. Il n'y en reste que quinze mille hommes en activité qui seront répartis, dit-on, entre Genève et Bâle. Tous les gens bien-pensants qui avaient marché sont furieux d'avoir été là pour rien et d'avoir joué ce plat pitoyable ; il est sûr que la gloire n'est pas grande, mais aussi peut-on s'étonner de cela quand on a vingt-deux cantons pour général en chef ? Pour moi je bénis le Ciel que Blonay n'ait pas fait ce diminutif de campagne qui ne lui laisserait que des regrets.

» Tu apprendras sûrement avec plaisir, cher ami, que notre neveu Jules ² s'était si fort distingué dans la trop mémorable affaire du 18 que l'on a demandé la Croix pour lui. Dès lors, il s'est battu plusieurs fois et c'est lui qui a été chargé d'enfoncer avec ses batteries la Porte de Péronne. Il y a montré tant de bravoure que Wellington, dans son ordre du jour et son rapport au prince d'Orange, a parlé de lui de la manière la plus flatteuse. Tu juges du bonheur de ses parents. Il est sûr que c'est bien joli à vingt ans de se conduire ainsi ; maintenant il est à Paris où son oncle se fait fête de le voir... »

Toujours passionnée, exaltée et partielle, Juliette reprend sa plume le 1^{er} août pour échanger mille tendresses avec son

¹ Après Waterloo, quelques troupes suisses pénétrèrent en France où elles occupèrent une étroite zone jusqu'à l'arrivée des Alliés.

² Jules Couvreur de Deckersberg (1795-1818).

frère et lui narrer les nouvelles, malgré qu'elle soit toujours au château de Blonay, loin de tout : « J'ai eu de fort bonnes nouvelles de lui ¹, de la route ; il la faisait avec quatre gardes du corps, très aimables gens et qui allaient rejoindre le roi. Ils devaient arriver le 28, tout à point pour voir une superbe revue de l'armée anglaise habillée à neuf. Te représentes-tu le bonheur de Blonay voyant ces beaux chevaux et ces uniformes !... Du reste j'espère qu'il y aura un peu plus de calme à Paris qu'il n'y en a eu jusqu'ici, car on écrivait que la fermentation était terrible, que la faiblesse du roi indignait tous les partis. Heureusement qu'il vient de décider à mettre en jugement un bon nombre des suppôts du Monstre, ce qui fera sûrement un bon effet. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'une partie a déjà pris la clef des champs. Tu comprends que notre chère patrie en est le réceptacle, Bassano ², Hortense ³, Carnot ⁴, Ney ⁵, etc. Ce dernier est venu s'établir dans un village du canton de Fribourg dont il avait acheté la bourgeoisie lors de la prise de Berne. Heureusement que le gouvernement de ce canton est très bien-pensant et qu'il le surveillera sûrement de près. Quant à moi, on ne me fera pas comprendre pourquoi les souverains ont réparti sur toute l'Europe cette race de vipères pour empester le genre humain. Il fallait les mettre dans une forteresse en Espagne, là ils auraient été soignés selon leurs mérites. Pourquoi ménager des gens qui sont la cause de la mort de milliers d'innocents ? Tu sais sûrement que si le Monstre ne périt pas sur un échafaud, c'est à la demande de son cher beau-père. »

A la fin de cette lettre, on trouve quelques lignes sur madame de Staël, qu'il y a lieu de relever : « T'a-t-on écrit que M^{me} de Staël avait demandé des passeports en Autriche pour l'Italie et qu'on les lui a refusés pour le moment ? Comme elle a insisté pour savoir la raison du refus, on lui a répondu que comme elle avait tenu tels et tels propos contre l'Autriche et les Bourbons, et

¹ Elle parle de son mari.

² Hugues Maret, duc de Bassano (1763-1839). Ministre d'Etat pendant les Cent-Jours.

³ La reine Hortense, née Beauharnais (1783-1837), épouse de Louis Bonaparte, roi de Hollande.

⁴ Lazare Carnot (1753-1823).

⁵ Le maréchal Ney (1769-1815). Ce renseignement semble douteux puisqu'il fut arrêté dans le Cantal et ramené à Paris le 10 août 1815.

qu'il y avait eu chez elle à Paris des réunions de Jacobins, on préférerait qu'elle restât à Coppet. Tu juges de sa colère, d'autant que son Roccha¹ se meurt et qu'on lui conseille les climats chauds. Elle est dans son castel, blâmant tout, excepté notre gouvernement qu'elle dit parfait, et Pidou² le plus aimable des hommes. Je pense que tu renies cette amie... »

La lettre de Juliette du 10 août est une redite de ses missives précédentes. On y apprend seulement que les « Magnifiques » de la ville de Genève n'ont pas voulu accueillir la reine Hortense et que le colonel autrichien qui la garde, tout en étant amoureux d'elle, l'a conduite à Chambéry. On arrive ainsi à la longue épître du 22 août d'Henry de Blonay, retour de Paris, et dont nous extrayons les paragraphes suivants.

« Me voilà de retour, mon bien cher Godefroy, depuis quatre jours après avoir fait un voyage on ne peut pas plus agréable de toute manière, mais qui l'aurait été encore bien davantage si le roi des Pays-Bas s'était trouvé à Paris, alors j'aurais pu faire ma demande à lui-même... Si je ne réussis point là, je crois que ce sera au service de Prusse que je chercherai à placer Frédéric ; c'est vraiment celui qui me paraît le mieux convenir et où surtout je pourrai avoir le plus de chances. J'ai vu à Paris le comte de Meuron³, mon camarade d'enfance, commandant le bataillon neuchâtelois, très bien composé, qui m'a promis ses bons offices et qui ne paraît pas douter que mon fils ne pût y être placé. Il serait là avec ses compatriotes dans un régiment des Gardes et toujours à Berlin ou Potsdam...

» Je n'aurais jamais retrouvé non plus une réunion pareille de toutes les armées européennes, ainsi que celle d'anciens camarades, et j'avais trop regretté l'année dernière de ne pas y avoir été pour n'en pas profiter celle-ci. En n'approfondissant pas trop les malheurs de la France et n'étant là que comme curieux étranger, je ne pouvais choisir un meilleur moment. Tout ce que j'ai vu a outrepassé mon attente et j'en suis vraiment encore tout étourdi. J'ai joui ensuite autant que vous pouvez le concevoir,

¹ Lire : Rocca. Albert-Jean-Michel Rocca (1788-1818), son second mari.

² Auguste Pidou (1754-1821), deux fois landamman du canton de Vaud.

³ Le comte Charles-Gustave de Meuron (1779-1830), au service du roi de Prusse.

connaissant mon cœur, de retrouver mon neveu aussi bien placé et jouissant de la confiance entière de ses chefs qui m'en ont dit, à l'envi, les choses les plus flatteuses. Il est premier lieutenant avec 2600 florins d'appointements, vous pouvez juger de son bonheur. Il a un peu grandi, l'uniforme lui va bien, et j'en ai été très content sous tous les rapports. Vous comprendrez quel fut son étonnement quand tout à coup je me place devant lui dans une grange où il distribuait du foin ; je crus vraiment qu'il en tomberait de joie et ce cher enfant, une heure après, en tremblait encore.

» J'ai retrouvé d'anciens et bons camarades qui tous m'ont reçu comme tel, enfin ces quinze jours m'ont paru un songe. J'ai fait mes deux voyages comme militaire afin de passer plus aisément et ai endossé pour cela un frac vert et rouge avec le brassard suisse et ai passé de cette manière au milieu de toutes ces armées à merveille, même dans les places de Besançon et d'Auxonne qui ne sont point rendues, mais où les officiers alliés peuvent, en ne s'arrêtant pas, passer librement. En général les esprits sont montés au dernier point contre les Alliés, surtout contre les Prussiens, Bavaois et Wurtembourgeois qui pillent à qui mieux mieux. Mais tout est tranquille à Paris, depuis quinze jours il n'y a plus aucun cri séditieux et les papiers en disent beaucoup plus qu'il n'y a. J'ai vu même les plus grands napoléonistes qui ne voient pas d'autres moyens pour sauver leur patrie que de se rallier autour du roi. Cela n'est sûrement pas le grand nombre, mais si les Alliés enfin s'accordent et demandent ce qu'ils auront décidé, pour que l'on sache à quoi s'en tenir, l'esprit s'améliorera ; mais je crains quelque dessous de carte et que l'on veuille bien laisser faire des sottises en poussant à bout.

» L'armée de la Loire est absolument dissoute, je l'ai rencontrée s'en retournant dans tous les sens, sans armes. L'on va travailler à la nouvelle organisation de l'armée. Les Vendéens, forts de soixante mille hommes, voudraient venir en partie garder le roi ; mais celui-ci les trouve trop *royalistes* et reprochait l'autre jour à un officier que je connais d'être trop *monté*. Qu'en dites-vous ? Aussi s'en est-il retourné assez mécontent. D'un autre côté, cette armée ne veut pas entendre parler de laisser entrer les Alliés en Bretagne et l'on craint fort que ces derniers

qui veulent absolument ne pas laisser un coin en France où ils ne soient, ne trouvent cela mauvais. Enfin l'on ne sait vraiment pas trop à quoi s'en tenir et songer comment cela finira.

Bien que la correspondance avec Godefroy de Polier se poursuive encore jusqu'en novembre, les événements des Cent-Jours vus de Lausanne se terminent avec les extraits ci-dessus. Toutes ces lettres, sans prétendre apporter des faits nouveaux sur une période bien connue, témoignent cependant de l'émoi très compréhensible que le débarquement de l'empereur et la reconquête de son trône a pu produire dans une petite ville. On y voit avec des sentiments attristés combien les couches de la population étaient divisées sur la politique étrangère.

D'un côté le peuple violemment jacobin, de l'autre une noblesse tournée encore vers les cours, les rois et les princes, en un mot vers l'ancien régime. Entre eux, bien qu'il en soit peu question dans ces lettres, la bourgeoisie, la magistrature, et le gouvernement vaudois enfin, qui, mû par une sage prudence, tâchait de garder un juste milieu et s'efforçait de suivre les instructions de la Diète fédérale. Henri de Blonay leur rend du reste un hommage indirect à diverses reprises.

Cet article pourrait s'arrêter ici si un point amusant de la petite histoire n'était encore à relever. Il nous montre sous un jour curieux les rapports froids et distants qui devaient régner entre la famille Polier et le landamman Henri Monod. Pour éclairer ce désaccord, il faut se souvenir que le père de Juliette et de Godefroy, Henri de Polier, avait été le premier préfet du canton du Léman. Après la guerre des Bourla-Papey, le gouvernement l'avait destitué à cause de sa dureté dans la répression et remplacé le 5 août 1802 par Henri Monod qui, avant d'être nommé par deux fois à la haute charge de landamman, devint le deuxième préfet du Léman.

Nous lisons dans les épîtres suivantes de Juliette qu'elle chercha pendant un mois un logement pour son frère Godefroy qui désirait venir passer quelque temps à Lausanne avec le jeune prince Gustave Wasa dont il était le gouverneur. Elle écrit notamment le 2 septembre 1815 : « Aussi tu comprends que je me suis occupée d'appartement et ce n'est pas chose facile dans la triste cité des précipices ; la maison Scheteiner est occupée

par les Saint-Georges et le souverain Monod. Peut-être louerait-on le premier étage, mais j'ai pensé que tu ne te soucierais pas d'être sous le même toit que les Grandeurs Républicaines... »

Dans une autre missive, elle parle avec un certain dédain de « son Excellence Monod ».

Ceci est d'autant plus amusant que la propre fille du petit Godefroy de Blonay, que nous avons vu naître en janvier 1815, Blanche-Alexandrine, allait épouser en 1867 Gustave Monod, arrière-petit-fils du landamman.

PIERRE MORREN-MONOD.